Quand est-ce que l’on destitue le « défenseur des droits » des crevures ?

écrit par Christine Tasin | 26 juin 2025

Image d'illustration. © STEPHANE DUPRAT/SIPA

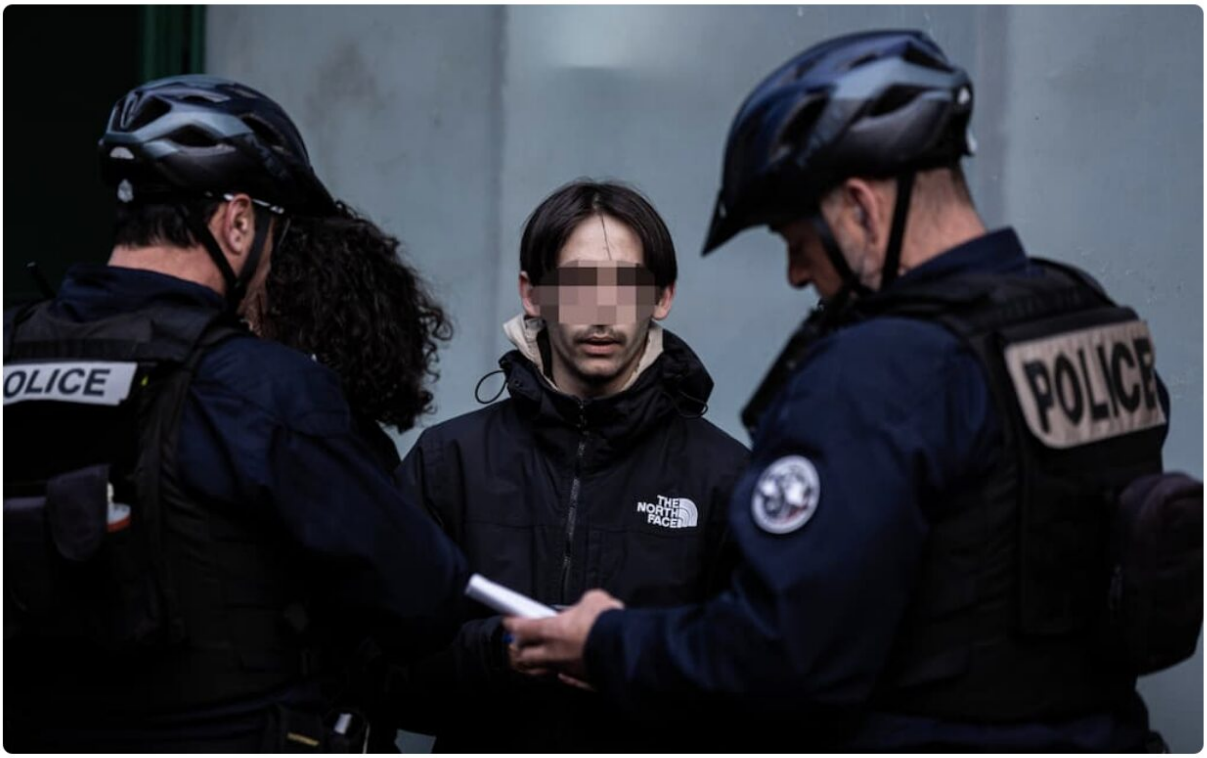

Image d'illustration. © STEPHANE DUPRAT/SIPA

Ras-le-bol. Ras-la-casquette ! Les nôtres se font chaque jour agresser, voler, violer, poignarder, assassiner… j'en passe et des meilleures, et l'autre grande traîtresse payée pour nous empêcher de nous défendre contre l'innommable racaillisation de la France nous demande encore et toujours plus de dhimmitude, de concessions, de compassion, d'oubli de soi ! Marre !!!!!
Et elle nous coûte combien la dhimmie en chef de Claire Hudon, entre son salaire mirobolant, forcément, ses bureaux, des collaborateurs, ses voitures de fonction sans doute ???

En 2023 elle gagnait déjà 15 000 euros mensuels pour nous pourrir la vie et contribuer à la fuite de nos jeunes de notre pays.

https://resistancerepublicaine.com/2023/02/27/claire-hedon-gagne-15000-e-mensuels-pour-empecher-lexpulsion-des-etrangers-delinquants/

En 2021 elle demandait l'instauration de zones sans contrôle d'identité. Bref des zones franches

racaillisées à mort, sans loi, sans République..

https://resistancerepublicaine.com/2021/02/12/claire-hedon-defenseur-des-droits-il-faut-mettre-en-place-des-zones-sans-controles-didentite/

Contrôles d'identité : le Défenseur des droits déplore la surreprésentation des « jeunes noirs ou maghrébins »
Quand, dans un pays à l'agonie, où les gens n'osent plus sortir le soir ni même la journée dans nombre de quartiers, où les policiers débordés ne sont pas assez nombreux pour gérer, empêcher, interdire… nos impôts rémunèrent celui qui politise son boulot, qui fait de l'idéologie et qui refuse que l'on appelle un chat un chat, c'est la fin du monde.

C'est la fin du monde qui est né en 1789 avec l'abolition des privilèges. Ce ne sont plus les petits marquis dorénavant, ce sont les vedettes de la télé, du cinéma et les racailles à la Nahel qui bénéficient d'avantages outranciers.

Selon une enquête du Défenseur des droits, publiée mardi 24 juin, 39 % des jeunes contrôlés par les forces de l'ordre sont perçus comme d'origine « arabe, noire ou maghrébine ».

Selon les données recueillies, 26 % des personnes interrogées affirment avoir été contrôlées par la police ou la gendarmerie au moins une fois au cours des cinq dernières années. Cette proportion grimpe à 41 % chez les 18-24 ans, un groupe particulièrement ciblé. Parmi eux, 39 % sont perçus comme d'origine « arabes, noires ou maghrébines », contre 23 % pour ceux identifiés comme « blancs exclusivement ».
Source des citations en italique, Valeurs actuelles

Perçus ? **Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites, n'est-ce pas ?**

Apparemment le défenseur des droits ne sait pas lire la presse ni les statistiques…
Je luis conseille d'oublier ses sources, les récriminations hautement politisés d'un Mélenchon, d'une Rima Hassan par exemple et de lire Frontières, tout simplement…Ils savent, eux, lire et en tirer des conclusions intelligentes et indubitables..

1) **Islam Sellani**, 24 ans, algérien, en situation irrégulière, fiché par la police.
2) **Mohamed Ben Koelifa**, 19 ans, algérien, avec des antécédents.
3) **Yasser Bouazza**, 21 ans, français, connu des services de police.
4) **Fadi Limen**, 20 ans, tunisien, en situation irrégulière, sans antécédents connus.
5) **Jacky Daubresse**, 26 ans, français, connu des autorités.
6) **Jérôme Mazagran**, 37 ans, français, également connu.
7) **Chamseddine Ben Harida**, 19 ans, français, sans antécédents.
8) **Ayoub Blal**, 35 ans, marocain, inconnu des services.
9) **Walid Chaouch**, 25 ans, algérien.
10) **Raphaël Waldung**, 44 ans, avec un passé judiciaire.
11) **Aboubakr Benlany**, 35 ans, sans antécédents.
12) **Abdel Mohchen Gomri**, 20 ans, français, sans casier.
13) **Mathis Deradji**, 20 ans, français, sans antécédents connus.
14) **Walid Tanani**, 21 ans, français, déjà signalé par la police.

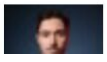

https://resistancerepublicaine.com/2025/06/24/frontieres-revele-le-nom-des-14-suspects-interpelles-a-la-fete-de-la-musique/

What else ?